



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement
Supérieur
et de la Recherche scientifique



Projet financé par
l'Union européenne



Agence Nationale de la Promo
de la Recherche scientifique

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
(MESRS)
Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique – ANPR –

**Projet ARESSE : Cahier de Charges pour l'acquisition de
fournitures de bureau et Divers**

Consultation n°05/ 2024



**Projet d'Appui à la Recherche et l'Enseignement Supérieur
pour le Secteur de l'Environnement « ARESSE »
financé par l'Union Européenne**





Article 1 : Objet et consistance de la consultation

1- Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet l'acquisition de fourniture de bureaux détaillés selon le tableau suivant :

Lot 1 : Fournitures de bureau	Qté
Rame Papier A4	100
Chemises en kraft	5 Paquets
Chemises cartonnées	5 Paquets
Stick note	45
Parapheur de signature	15
Boîtes d'archives Cartonné dos 10cm	50
Chrono Ap-A4	50
Pochette Intercalaire transparente A4	10 Paquets
Stylos à bille bleu/vert/noir	90 (30/ couleur)
Crayons à papier	50
Taille crayon	30
Gomme	15
Marqueurs Fluo (paquet de 04 couleurs)	15
Agrafeuses	15
Agrafes	15 Paquets
Arrache Agrafes	15
Garnitures de bureau métal	13
Trombones 50 mm	20 Paquets
Porte trombone magnétique	15
Ruban adhésif	15
Dévidoir adhésif	15
Colle	05
Calculatrice (12 chiffres)	05
Stylo correcteur	15
Ciseaux	05
Clips 25 mm	20 Paquets
Clips 19 mm	20 Paquets
Clips 32 mm	20 Paquets





Dateur français	01
Boîte tampon encreur-Bleu	03
Encre à tampon bleu	03
Corbeille à papier	15
Plastifieuse/A4	01
Film de plastification brillante/A4	2 Paquets
Lot 2 : Divers	Qté
Disque Dur Externe – Capacité : 1 To – Interface : USB 3.2 – Type de Disque Dur : SSD – Vitesse de lecture : 550 Mo/s – Vitesse d'écriture : 500 Mo/s – Câble : 30 cm USB-C vers USB-C – Corps en métal – Dimensions : 75 x 41 x 11 mm	03
Point d'accès Wifi : Point d'accès double bande sans fil – Vitesse de 2.4 GHz 450Mbps – Vitesse de 5 GHz : 1300Mbps – Formation de faisceaux MU-MIMO et Tx – Puissance de sortie maximale : 26.5 dBm en 2.4 GHz, 26.5 dBm en 5 GHz – Interface : 1x Ethernet 10/100/1000 – Montage : Mur/Plafond – Mode PoE : 802.3at – Dimensions : 190 x 190 x 44.8 mm	01
Pointeuse à Empreinte : Terminal IP d'empreintes digitales- Design élégant et moderne- Écran LCD TFT couleur 2,8 pouces- Interface TCP / IP et port hôte USB- Logiciel SSr Excel, Openoffice.org, LibreOffice- Sortie de rapport USB au format Excel- Sauvegarde de tous Données en temps réel- Multilingue	01
Mini Adaptateur - Interface : USB 2.0 - Normes Wi-Fi : IEEE 802.11n/g/b - Vitesse du signal : jusqu'à 150 Mbps - Sécurité Wi-Fi : WEP, WPA et WPA2 - Technologie Wireless N 150 pour se connecte facilement à votre réseau sans fil - Compatible avec : IEEE 802.11n, 802.11g	15
Téléphone fixe avec afficheur : Ecran numérique - Fonction mains-libres - Journal des 68 derniers appels reçus - 4 mémoires directes (M1, M2, M3 et - 10 mémoires de 2-touches - Touche Bis - 3 niveaux sonores	01





2- Consistance du marché

La présente consultation est composée de deux lots.

Le candidat a la liberté de participer au lot N°1 et/ou au lot N°2 objet de la présente consultation.

Article 2 : Conditions de participation

Peuvent participer à cette consultation les entreprises capables d'honorer leurs engagements et présentant les garanties et capacités nécessaires sur le plan professionnel que technique et financier en vue de la bonne exécution de leurs obligations.

Les entreprises en état de faillite ne sont pas admises à soumissionner.

Article 3 : Mode de présentation des offres

Les soumissions ou offres doivent être établies conformément aux modèles présentés dans les cahiers des charges et signées par les candidats qui les présentent directement ou par leurs mandataires dûment habilités.

Du seul fait de l'envoi ou dépôt de leurs offres, les soumissionnaires sont censés avoir recueilli, par leurs propres soins et sous leur entière responsabilité, tout renseignement jugé par eux nécessaire à la présentation de leurs offres et à la parfaite exécution de leurs obligations.

Le soumissionnaire est lié par son offre du seul fait de son envoi. Il ne peut ni la modifier, ni la remplacer, ni l'annuler.

Les offres non conformes aux conditions de la consultation ou comportant des réserves non levées par le soumissionnaire seront éliminées dans le délai accordé à ce dernier par l'ANPR.

Article 4 : Envoi des documents

Les offres doivent parvenir à l'ANPR sous plis fermés, et ce par courrier recommandé ou par poste rapide ou remis directement au Bureau d'Ordre à l'adresse suivante :

**Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique
Rue Danton & Chaaben Bhourri N°11, Lafayette, B.P. 177- 1002 Tunis - Tunisie**

Portant la mention suivante :

« À ne pas ouvrir »

**Consultation n°05/2024 pour l'acquisition de fournitures de bureau pour le
compte du projet ARESSE**





Article 5 : Contenu de l'offre

- La présente consultation signée et paraphée par le soumissionnaire portant la mention lu et approuvé,
- Un extrait récent du registre national des entreprises
- Un certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale,
- Une fiche de renseignements généraux (Annexe 1)
- Déclaration sur l'honneur (Annexe 2)
- La soumission : l'acte d'engagement (Annexe 3)
- Le bordereau des prix-détail estimatif (Annexe 4)
- Le formulaire de réponse (lot N°2)
- Les fiches techniques et prospectus en couleur (lot N°2)

Article 6 : Prix

Le marché qui découlerait de la présente consultation est un marché à prix unitaires. Le soumissionnaire doit proposer des prix fermes et non révisables.

Le soumissionnaire ne peut prétendre à aucune indemnisation pour variation des conditions économiques jusqu'à la livraison complète de tout le matériel.

Les prix doivent être présentés conformément au bordereau des prix - détail estimatif en Annexe 4

Les équipements sont non soumis à la TVA. Une attestation d'exonération de la TVA valable sera remise avec le bon de commande visé.

Article 7 : Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les soumissionnaires ne peuvent, pour aucun motif, revenir pendant cette période sur les prix et conditions de l'offre.

Article 8 : Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée pour le **14/03/2024**.

Les offres reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Le cachet du bureau d'ordre de l'ANPR ou de la poste fait foi.

Article 9 : Ouverture des offres

La commission d'ouverture des offres peut, éventuellement, inviter par écrit les soumissionnaires à fournir les documents manquants exigés, y compris les pièces administratives, pour compléter les documents de leurs offres dans un délai prescrit, sous peine d'élimination de leurs offres.

La commission d'ouverture des offres procède au rejet d'office dans les cas suivants :





- La non-présentation de l'un des documents (Annexe 3 et Annexe 4) lors de l'ouverture des plis des offres financières
- Les offres reçues hors délais

Article 10 : Evaluation des offres

1- Vérification et classement des offres

L'ANPR procédera dans une première étape à la vérification, outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs des offres financières, à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant.

En cas de discordance entre les données du bordereau des prix - détail estimatif et les données de la lettre de soumission, les données des prix unitaires indiqués en toutes lettres sur le bordereau des prix sont tenues pour bonnes, et les indications contraires, aussi bien que les erreurs matérielles dans les opérations, seront rectifiées d'office pour établir le montant réel de l'offre.

L'ANPR procédera ensuite au classement de toutes les offres financières par ordre croissant et ce par lot.

2- Attribution du marché

Le marché sera attribué par lot au soumissionnaire ayant présenté l'offre le moins disant et ce après vérification de la conformité technique.

Article 11 : Notification du marché au soumissionnaire retenu

Le soumissionnaire retenu provisoirement sera informé du résultat de la consultation.

Article 12 : Modalités & termes de paiement

Le paiement sera effectué selon la modalité et termes suivants :

Le paiement intégral de chaque lot sera effectué après présentation d'une facture, d'un bon de livraison.

Article 13 : Délai d'exécution & cas de force majeure

Le Fournisseur s'engage à livrer la fourniture objet du marché qui découlerait de la présente consultation dans un délai maximum de **10 jours calendaires**

Le délai de livraison commence à courir à compter de lendemain de la réception de la notification du marché.

Article 14 : Documents d'expédition

Le soumissionnaire retenu doit dans un délai de sept (7) jours au maximum de la date d'expédition aviser l'ANPR et lui envoyer les documents suivants :

- Une facture commerciale au nom de l'ANPR/Projet ARESSE dûment signée et établie en quatre (4) exemplaires portant le montant total de l'expédition (en HT portant la mention : **Cette facture est en suspension de la TVA selon l'attestation d'exonération n°....., TVA suspendue est égale à.....**)
- Un bon de livraison au nom de l'ANPR/Projet ARESSE original portant cachet et signature





Article 15 : Résiliation du marché

Au cas où le fournisseur ne satisfait pas à ses obligations, l'ANPR le met en demeure par lettre recommandée visant et rappelant le présent article d'y satisfaire dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de notification de la mise en demeure.

Passé ce délai, l'ANPR pourra résilier purement et simplement ou faire exécuter les prestations objet du marché suivant le procédé qu'elle jugera utile aux frais du titulaire du marché qui devra supporter la différence éventuelle entre le montant du marché définitivement accordé à un concurrent et celui de son offre.

A titre indicatif et non limitatif, constituent notamment des manquements :

1. La non-conformité du fournisseur aux dispositions de l'un des articles du marché ;
2. Retard dans la livraison ayant donné lieu à l'application du plafond des pénalités
3. Faillite du fournisseur ou liquidation de ses biens, sauf à l'ANPR à accepter, s'il y a lieu les offres qui peuvent être faites par les héritiers, les créanciers ou le liquidateur pour la continuation du marché.
4. Le non-respect des engagements objet de sa déclaration sur l'honneur de ne pas faire lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons, ou des présents, en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation.

Article 16 : Règlement des différends

En cas de survenance d'un litige et faute d'arrangement à l'amiable entre les deux parties, le litige sera résolu par les tribunaux de Tunis auxquels compétence exclusive est attribuée.

Lu & accepté par

**Le soumissionnaire
soussigné**

(Signature & caché commercial)

Date





Formulaire de réponse

Disque Dur externe

Caractéristique	Qté	Réponse
Disque Dur Externe – Capacité : 1 To – Interface : USB 3.2 – Type de Disque Dur : SSD – Vitesse de lecture : 550 Mo/s – Vitesse d'écriture : 500 Mo/s – Câble : 30 cm USB-C vers USB-C – Corps en métal – Dimensions : 75 x 41 x 11 mm	3	

Point d'accès Wifi

Caractéristique	Qté	Réponse
Point d'accès double bande sans fil – Vitesse de 2.4 GHz 450Mbps – Vitesse de 5 GHz : 1300Mbps – Formation de faisceaux MU-MIMO et Tx – Puissance de sortie maximale : 26.5 dBm en 2.4 GHz, 26.5 dBm en 5 GHz – Interface : 1x Ethernet 10/100/1000 – Montage : Mur/Plafond – Mode PoE : 802.3at – Dimensions : 190 x 190 x 44.8 mm	1	

Pointeuse Biométrique par empreinte digitale

Caractéristique	Qté	Réponse
- Pointeuse à Empreinte -Terminal IP d'empreintes digitales- Design élégant et moderne- Écran LCD TFT couleur 2,8 pouces- Interface TCP / IP et port hôte USB- Logiciel SSr Excel, Openoffice.org, LibreOffice- Sortie de rapport USB au format Excel- Sauvegarde de tous Données en temps réel- Multilingue	1	

Mini Adaptateur

Caractéristique	Qté	Réponse
Mini Adaptateur - Interface : USB 2.0 - Normes Wi-Fi : IEEE 802.11n/g/b - Vitesse du signal : jusqu'à 150 Mbps - Sécurité Wi-Fi : WEP, WPA et WPA2 - Technologie Wireless N 150 pour se connecte facilement à votre réseau sans fil - Compatible avec : IEEE 802.11n, 802.11g	12	





Téléphone fixe avec afficheur

Caractéristique	Qté	Réponse
Ecran numérique - Fonction mains-libres - Journal des 68 derniers appels reçus - 4 mémoires directes (M1, M2, M3 et - 10 mémoires de 2-touches - Touche Bis - 3 niveaux sonores	1	

